

N/Réf : XdeP/AV-CSNFA-010

**A l'attention des Responsables Régionaux de Force Athlétique**

Champigny-sur-Marne, le 27 Juillet 2010

**Objet : Lettre d'informations n°14**

Mesdames et Messieurs, les responsables régionaux de la Force Athlétique,

Avant de commencer la nouvelle saison 2010/2011, je me permets de faire un bilan rapide de la saison écoulée. **La Force Athlétique se porte très bien.**

La FFHMFAC a 12 765 licences force athlétique qui représentent près de 26% des licences de la fédération. Plusieurs succès en compétitions internationales sont à souligner et cela aussi bien en Force Athlétique qu'en Développé Couché. Je ne rentrerai pas dans le détail mais toutes les catégories d'âges (Open, Jeunes et Masters) ont réussi à porter haut les couleurs du drapeau français.

Concernant la lutte antidopage, nous avons eu beaucoup de contrôles cette saison et nous nous en félicitons. En fin d'année, nous pourrons tirer un bilan, mais d'ores et déjà je peux vous dire que la lutte que nous menons continuera avec la même intensité afin de neutraliser tous ceux qui veulent tricher. La lutte antidopage restera au cœur des préoccupations de l'équipe en place.

La nouvelle saison va bientôt commencer et voici les nouveautés :

1. Il y a une nouvelle fiche d'engagement pour les compétitions régionales. Une colonne (Niveau Acquis et quand) a été rajoutée. Elle permet au responsable des feuilles de match de savoir immédiatement si l'athlète peut tirer dans le match ou s'il est hors match. Il est impératif que ce travail de contrôle soit fait surtout pour les deux compétitions qualificatives France.

7 rue Roland Martin  
Bât. B - 1<sup>er</sup> étage  
94500 Champigny sur Marne

Tél. : 01 55 09 14 25  
Fax : 01 55 09 14 29  
Courriel : [contact@ffhmfac.fr](mailto:contact@ffhmfac.fr)

[www.ffhmfac.fr](http://www.ffhmfac.fr)



2. Il y a deux nouvelles feuilles de calcul (une pour la FA une pour le DC) qui sont valables du 1/9/2010 au 31/08/2011. Il est impératif d'utiliser uniquement celles-ci.
3. Il y a également la nouvelle liste des matériels autorisés.
4. Concernant le nom du club référencé dans les feuilles de match, l'anarchie reste de mise malgré les nombreux messages que je vous ai fait passer. Pour le calcul du CNAFAC et du CNADEC il est impératif que le nom du club soit inscrit correctement. Afin de simplifier les choses, je vous demande d'inscrire le nom du club tel qu'il est écrit sur la licence que les force-athlétistes doivent obligatoirement présenter à la pesée. Si vous ne respectez pas ces consignes, Monsieur Christian MARTEAU, en charge du calcul du CNAFAC et du CNADEC, ne pourra plus corriger les feuilles de match et les tableaux finaux seront faux. Si vous signalez les erreurs, celles-ci seront évidemment corrigées mais vous devrez faire vous-même la démarche. Aucune réclamation ne sera acceptée de vos parts si les feuilles de match sont mal remplies.
5. Concernant les principales modifications des règlements sportifs et des annexes au cahier des charges des manifestations nationales, elles se détaillent de la manière suivante :

- FORCE ATHLETIQUE

- Changement des catégories d'âges. Désormais le Force-Athlétiste conserve la même catégorie d'âge durant toute la saison sportive. Ainsi les passages de
  - a. Non Autorisé à Cadets
  - b. Cadets à Juniors
  - c. Juniors à Espoirs
  - d. Espoirs à Seniors
  - e. Seniors à Masters I
  - f. Masters I à Masters II
  - g. Etc..se font le 1 septembre pour les compétitions en France. Bien évidemment les catégories d'âges pour l'international restent du domaine du règlement technique IPF.
- Suppression de la coupe de France par équipe mixte de FA. La prochaine fête de la force se fera donc en décembre 2011 au moment du challenge Jean Villenave.
- Plusieurs modifications au règlement Cadet et une nouvelle grille de notation.

- DEVELOPPE COUCHE

- Idem qu'en FA pour les changements de catégories d'âges.
- Suppression de la coupe de France par équipe mixte de DC.
- Nous passons de 10 à 14 pour le nombre des qualifiés à la finale France.

- DEVELOPPE COUCHE ENDURANCE
  - Suppression du maillot d'assistance sauf pour les barres de 60 kg pour les femmes et pour les barres de 150 et 200 kg pour les hommes.
  - Modification dans le calcul des répétitions.
  
- ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES
  - Obligation de mettre en place un animateur en plus secrétaire

Cette liste n'est pas exhaustive et vous devez lire attentivement les règlements pour organiser vos compétitions régionales en toute sérénité.

Si vous avez des questions ou si vous désirez des explications n'hésitez pas à me contacter.

6. Tous ces documents sont sur le site de la fédération <http://ffhmfac.fr/>.
  
7. Je vous rappelle que vous devez transmettre vos calendriers régionaux afin qu'ils soient accessibles par tous. A ce jour seul 5 régions sont à jour.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et en attendant le début de la nouvelle saison que je vous souhaite réussite, recevez, Mesdames et Messieurs, les responsables régionaux de la Force Athlétique mes salutations sportives.



**Xavier de PUYTORAC**  
Président de la C.S.N.F.A.